Marie-Paule Péry-Woodley
ERSS (CNRS UMR 5610)/Sciences du Langage
Université de Toulouse-Le Mirail

MODES D'ORGANISATION ET DE SIGNALISATION DANS DES TEXTES PROCÉDURAUX†

1. Introduction

1.1. Cohérence textuelle, segmentation et signalisation

Les textes procéduraux (écrits) seront envisagés dans cet article en tant qu'objets structurés dont l'organisation est rendue perceptible par des marques linguistiques. Ce travail s'inscrit dans la perspective d'une linguistique fonctionnelle pour laquelle le texte – document ou partie "naturelle" d'un document – est l'unité d'analyse (cf. Halliday & Hasan (1976) : "a unit of language in use"). Unité fonctionnelle, le texte est souvent défini en termes de cohérence : il forme un tout qui se tient. Cette notion de cohérence réunit en fait deux facettes distinctes du fonctionnement des textes : la construction par le(s) scripteur(s) d'un discours cohérent dont le texte est la trace ; l'élaboration par le lecteur, à partir de cette trace, d'un modèle interprétatif cohérent. L'organisation textuelle sera abordée ici principalement à travers la segmentation : structurer implique segmenter, c'est-à-dire à la fois rassembler et diviser.

L'hypothèse qui sous-tend les travaux présentés ici est que l'organisation textuelle, tout au moins dans les discours à l'étude dans ce volume, fait l'objet d'une signalisation par des marques linguistiques. Le caractère distancié de ce type de communication écrite, dans laquelle le contexte de communication n'est pas partagé par les participants, et sa structure essentiellement monologale, suggèrent en effet la nécessité d'un "guidage" explicite du lecteur. S'ajoutent à cela des exigences spécifiques d'explicitation dans le cas des textes procéduraux, textes qui visent peut-être tout particulièrement l'univocité. Sur un plan théorique, cette hypothèse de signalisation s'appuie sur les travaux de Z. Harris (1968) et leur extension au texte par J. Virbel (1985) et E. Pascual (1991) à travers le modèle de l'architecture textuelle, pour lequel la mise en forme matérielle d'un texte constitue l'ensemble des traces du métalangage textuel. Dans le cadre de ce numéro, je m'intéresserai plus spécifiquement à la délimitation et la signalisation des segments réalisant des consignes.

---

† Je remercie C. Garcia-Debanc et M. Charolles pour leur relecture attentive.

Ces rapides considérations sur le texte[1] ont pour but de situer les observations ci-dessous, mon objectif pour cet article étant d'illustrer à partir d'analyses précises de textes procéduraux quelques aspects de leur fonctionnement, tant sur le plan de leur organisation que sur celui des marques de surface qui la rendent perceptible. Les travaux présentés sont motivés sur le plan théorique et guidés sur le plan méthodologique principalement par trois approches du discours et du texte : la Rhetorical Structure Theory, le Modèle de l'Architecture Textuelle, et les travaux de M. Charolles sur l'encadrement du discours. Ils cherchent à opérer une mise en relation de ces différentes approches sur des exemples précis, en les articulant dans le cadre proposé par M.A.K. Halliday (1985; Halliday & Hasan, 1976) par le biais des trois métafonctions du langage : la métafonction idéationnelle, concernée par l'expression des contenus ; la métafonction interpersonnelle, qui a trait aux fonctions sociales du langage, aux intentions ; et la métafonction textuelle, concernée par la mise en œuvre du langage dans des textes.

1.2. Trois approches de l'organisation textuelle

La RST (Rhetorical Structure Theory, Mann & Thompson, 1986; 1988; 1992) se présente comme une théorie descriptive d'un aspect de l'organisation textuelle : la structuration récursive par le biais de relations entre segments. Les relations, définies comme des "propositions implicites qui se dégagent des combinaisons de propositions dans le texte" (Mann & Thompson, 1986:88), sont essentielles à la cohérence du texte. Les segments sont la proposition[2] (segment de base), ou des groupes de propositions reliées par une relation, celles-ci s'appliquant de manière récursive. Les segments entrant dans une relation constituent un schéma rhétorique, le plus souvent asymétrique, parce que composé d'un noyau – segment de texte réalisant un objectif central, essentiel à la cohérence – et d'un satellite – segment réalisant un objectif auxiliaire. Les auteurs insistent sur l'indépendance des relations par rapport à toute signalisation : l'analyse découle d'un processus d'interprétation, et non du repérage de marques formelles. L'exposé de la théorie accorde une large part à la description de la nature sémantico-pragmatique des différentes relations (but, élaboration, justification, etc.). La nature fonctionnelle des segments définis par les schémas rhétoriques n'est en revanche pas traitée. Les aspects de l'organisation textuelle pris en compte par ce modèle sont en ce sens très distincts de ceux pris en compte par le modèle de l'Architecture Textuelle. La RST, dans la mesure où elle rend compte de la cohérence en termes de relations entre contenus propositionnels, ces relations réalisant des intentions, a trait aux métafonctions idéationnelle et interpersonnelle dans la

---

[1] Voir Péry-Woodley (1998; 2000) pour un exposé plus détaillé.

[2] Les auteurs ne définissent toutefois pas l'unité minimale sur une base syntaxique, et insistent sur le fait que "the relations of a text do not hold between the various word sequences of which the text consists. Rather, the word sequences are realizations of more abstract entities: meanings and intentions that are represented by those word sequences" (Mann & Thompson, 1992:45).

tripartition hallidayenne.

Le modèle de l'Architecture traite quant à lui de la composante textuelle, des ressources linguistiques pour construire des textes. Ce modèle (Virbel, 1985; Pascual, 1991) envisage le texte comme une architecture d'objets textuels, segments correspondant à des actes textuels. Les actes textuels sont des actes de discours spécifiques de la construction textuelle, faisant appel à des performatifs métalinguistiques dont la performativité est dirigée vers le texte lui-même. Ces actes textuels peuvent soit être réalisés par la présence dans le texte de performatifs, par exemple *J'organise le chapitre 1 en trois parties*, soit être inférables à partir des traces de l'effacement du performatif, traces qui constituent la mise en forme matérielle et recouvrent des marques lexico-syntaxiques, typographiques, dispositionnelles et ponctuationnelles (par exemple blancs verticaux, titres et numérotation pour l'organisation d'un chapitre en trois parties). Extension au texte de la conception harrissienne de la relation langue-métalangage (Harris, 1968), ce modèle pose l'existence d'un métalangage textuel permettant de rendre compte des phénomènes architecturaux. Ce métalangage textuel a pour opérateurs des prédicats architecturaux (*définir, diviser en chapitres, commenter, énumérer*, ...) dont les arguments sont les segments appelés *objets textuels*. La notion d'Architecture Textuelle concerne donc au premier chef le statut fonctionnel des segments dans le texte, ainsi que leur signalisation, qui est considérée comme nécessairement, bien que variablement, présente. Un aspect important de ce modèle est qu'il établit de façon théoriquement motivée une relation d'équivalence fonctionnelle entre marqueurs lexico-syntaxiques et visuels, attribuant ainsi un statut linguistique aux propriétés visuelles des textes.

A l'interface des métafonctions idéationnelle et textuelle, les propositions de M. Charolles sur l'encadrement du discours (1997) apportent un autre regard sur les principes qui sous-tendent la segmentation des textes et sur le rôle de certains constituants, les expressions introductrices de cadres de discours (*Selon X, Dans les années soixante*), dans la signalisation des segments. Selon M. Charolles, ces marques de cohésion ont pour fonction de signaler que "plusieurs propositions apparaissant dans le fil d'un texte entretiennent un même rapport avec un certain critère, et sont, de ce fait, regroupables à l'intérieur d'unités que nous appellerons **cadres**". (1997:4). Ce sont des expressions détachées à gauche qui semblent fonctionner en partie comme des topiques, en partie comme des connecteurs (Péry-Woodley, 2000). Dans la mesure où elles ont tendance à étendre leur portée sur plusieurs propositions, elles peuvent être envisagées comme des bornes initiales de segments dont elles indiquent comment il doivent être interprétés.[3]

---

[3] Le modèle que met en place M. Charolles fait état d'unités d'ordres différents : la phrase, la période, les chaînes de référence, les séquences argumentatives et les cadres (cf. Charolles, 1988). Bien que seuls les cadres soient envisagés ici, les interactions de ces unités entre elles et avec les autres modes de segmentation évoqués dans cet article constituent une préoccupation majeure pour les travaux sur l'organisation textuelle.

Ce parcours accéléré[4] des trois approches qui fondent les travaux présentés ci-dessous m'a permis de préciser les aspects de l'organisation textuelle qui motivent essentiellement ma démarche : dégager et articuler les principes de segmentation des textes, identifier des marqueurs pouvant être associés de façon régulière à des bornes de segments. Plus précisément, il s'agira ici de l'examen en corpus du fonctionnement et de la signalisation de certains objets textuels et de certaines expressions introductrices de cadre.

L'hypothèse de signalisation linguistique explicite de l'organisation textuelle me semble devoir s'accompagner d'une hypothèse de variation des marques réalisant cette signalisation en fonction de facteurs liés à la situation de communication. Une conséquence méthodologique importante découle de cette hypothèse, c'est la nécessité de contrôler autant que possible les variables liées à ces facteurs dans les textes soumis à l'analyse, qu'il s'agisse d'un corpus que l'on veut homogène ou au contraire représentatif de la diversité des productions. Dans un volume consacré aux textes procéduraux, on ne peut donc faire l'économie d'une réflexion typologique.

2. Préambule typologique

Qu'appelle-t-on discours procédural, texte injonctif, texte à consignes ? Plutôt que de tenter une définition *in abstracto*, je poserai ici la question en référence à un projet particulier : la constitution d'un corpus de textes à partir desquels examiner les réalisations spécifiques des consignes. Impossible de prendre pour critère de sélection des traits linguistiques particuliers, présence d'impératifs par exemple : cela reviendrait à répondre *a priori* à la question posée et exclurait toute possibilité de découverte de formulations inattendues. Il est clair que pour que l'examen des réalisations linguistiques soit réellement ouvert, les textes doivent être sélectionnés sur des bases autres que des critères linguistiques. D'autant que, comme l'ont montré J-M. Adam et F. Revaz (1989) pour certains connecteurs tels *enfin* et *alors*, le texte – ou la séquence textuelle – exerce un effet de surdétermination globale sur l'interprétation. Ainsi, de même que *enfin* sera lu comme un marqueur temporel dans une séquence narrative mais comme un marqueur de reformulation récapitulative dans une description, certaines formes peuvent revêtir un "effet consigne" dans un texte si celui-ci est reconnaissable par ailleurs comme ayant pour fonction de prescrire des actions. Un impératif méthodologique s'impose donc : traiter séparément la description des caractéristiques internes des textes (caractérisation linguistique) et leurs caractéristiques externes (fonctionnelles, situationnelles). C'est la démarche prônée par D. Biber (1988; 1989; 1993) pour l'étude de la variation, et à sa suite B. Habert (à paraître) pour la constitution de corpus. Cette démarche passe par une distinction claire entre genres

---

[4] Ces approches seront exposées de façon plus détaillée et par leurs auteurs dans un numéro de *Verbum* (à paraître 2001) consacré à l'organisation textuelle.

ou registres (définis sur des critères situationnels) et types de textes (définis sur des critères linguistiques), ou, pour reprendre les termes de B. Habert, entre caractérisations *a priori* et *a posteriori*.

Une telle caractérisation *a priori* ne va pas de soi, fondée comme elle doit l'être sur l'inscription des textes dans le monde. B. Habert (*op. cit.*) passe en revue différentes approches – à partir de la situation de communication, de la fonction visée, du domaine – pour s'arrêter, comme l'ont fait D. Biber (*op. cit.*) ou S. Branca-Rosoff (1999), sur la notion de *genre* ou *registre*. Cette notion repose principalement sur la classification spontanée par les usagers de la langue des textes qu'ils produisent ou qu'ils utilisent, ce que D. Biber (1989) nomme "*the folk-typology of genres*". Catégorisation spontanée, non-régulée, très hétérogène quant à ses critères, la typologie en genres est de plus évolutive, dans la mesure où elle est constamment appelée à refléter l'évolution des pratiques discursives, en lien par exemple avec l'apparition d'un nouveau medium tel Internet.

Les corpus LOB et London-Lund utilisés par D. Biber (1988), construits pour représenter la diversité des productions langagières, présentent une partition en genres et sous-genres parfois discutable dans la mesure où elle mêle des paramètre liés à la situation et au domaine : on trouvera ainsi, dans le corpus LOB, une catégorie *Religion* à côté d'une catégorie *Documents officiels*. L'approche que j'adopte ici distingue les paramètres liés au genre de ceux liés au domaine pour les associer dans des configurations spécifiques. Par ailleurs, le choix de travailler sur des textes en langue de spécialité contribue à préciser la notion de genre. Il est sans doute en effet plus envisageable d'épuiser la nomenclature des genres dans un milieu professionnel donné, où ils correspondent à des documents de travail aux fonctions déterminées. Dans le cadre universitaire, on distinguera ainsi une thèse d'un mémoire, un article d'un rapport technique[5]. La position adoptée ici est que dans le monde professionnel existent des textes que l'on peut regrouper sous la dénomination "mode d'emploi", et que le croisement de ce "méta-registre" (cf. Habert, à paraître) avec un domaine, ici l'informatique, livre une classe à l'intérieur de laquelle l'examen et la mise en relation de différents procédés de réalisation linguistique deviennent possibles.

La section 3 présentera des observations sur un corpus de modes d'emploi de logiciels[6], et s'attachera principalement à une formulation

---

[5] Je simplifie sans doute quelque peu pour l'argument : B. Habert signale qu'à côté de ces "registres 'reconnus'" existent des classes d'énoncés peut-être moins normés mais "qui régulent néanmoins les discours écrits ou oraux effectivement produits" (Habert, à paraître:18), tels la lettre de recommandation, l'intervention à un jury de thèse, la question pendant un séminaire ou un colloque.

[6] Le corpus est constitué de 3 modes d'emploi de logiciels :
– SATO : une section du manuel de référence du logiciel SATO (Système d'Analyse de Textes par Ordinateur), version 4.0 (66 294 occurrences) ;
– 4D : le mode d'emploi du système de gestion de bases de données (57 158 occ.) ;
– Zip : le mode d'emploi d'un logiciel de compression de fichiers (19 357 occ.).
S'y ajoute pour la section 3.4 des extraits du mode d'emploi de Windows 95.

inattendue de la consigne par le biais de la définition. La section 4 évoquera deux pistes pour l'identification de segments procéduraux à partir de procédés fréquents dans les modes d'emploi, l'expression initiale du but et l'énumération.

3. La définition comme consigne

C'est au détour d'une étude des variations dans la formulation d'énoncés définitoires, envisagés comme objets textuels dans le cadre du modèle de l'Architecture (Pascual & Péry-Woodley, 1997; Péry-Woodley & Rebeyrolle, 1998), qu'il m'est apparu que ces énoncés pouvaient revêtir, au-delà de leur fonction définitoire, une fonction procédurale. L'énoncé définitoire ci-dessous est extrait du corpus SATO :

> *Ex. 1 : La commande DISTANCE est un analyseur lexico-statistique. Elle permet de comparer statistiquement les lexiques de deux sous-textes quelconques d'un corpus.*

Etant donné que cet énoncé provient d'un chapitre consacré aux commandes du logiciel, et que toutes les commandes sont présentées sous ce même format définitoire, le lecteur intéressé par l'utilisation du logiciel sera amené à faire de l'exemple 1 une lecture procédurale : *Utiliser la commande DISTANCE pour comparer statistiquement les lexiques de deux sous-textes ...* :

La variation observée dans la formulation des définitions va alors prendre sens en relation avec la dynamique du mode d'emploi analysé : on verra comment les définitions fortement classificatoires des sections introductives font, au fil du texte, de plus en plus place à la description fonctionnelle. C'est avant tout dans la perspective de l'étude de l'organisation textuelle que seront envisagées ces définitions-consignes, qui feront l'objet d'un double examen : sur le plan de leur structuration interne d'abord, puis sur le plan de leur rôle dans l'organisation globale du texte où elles s'intègrent.

3.1. Du mot à l'action, de la définition à la description fonctionnelle

Dans une optique fonctionnelle, la définition est caractérisée de façon classique par l'expression du *genus* et des *differentiae*, réalisée dans ce corpus par un ou deux classifieurs pour le *genus*, et un modifieur pour les *differentiae.* Lorsqu'il y a deux classifieurs, comme dans l'exemple 1, le premier est présupposé, le second posé. Il apparaît que le premier est toujours un hyperonyme du second : un *analyseur* est une sorte de *commande*. Dans les modes d'emploi de logiciels, on peut voir l'expression du *genus* comme servant à situer l'objet dénoté par le terme à définir dans l'univers des objets du logiciel, alors que les *differentiae* en donnent une description fonctionnelle.

genus	*differentiae*
La commande DISTANCE est un analyseur lexico-statistique	Elle permet de comparer statistiquement les lexiques de deux sous-textes quelconques d'un corpus

Dans le texte SATO, qui va me servir de texte de référence pour cette section et les deux suivantes (3.2 et 3.3), cette structure *genus-differentiae* donne lieu à quatre patrons de réalisation (Tableau 1). Le premier est le patron étendu (PE), où toutes les "cases" distributionnelles sont remplies – Nc1 et Nc2, les deux classifieurs ; Nn, le terme à définir ; V=, la copule ; Mod, le modifieur. Les trois autres sont des patrons dits “réduits” auxquels manquent un ou plusieurs de ces éléments. Le modifieur étant toujours présent, seule l’expression du *genus* varie structurellement. Celui-ci peut faire l’objet d’une réalisation double (PE), simple (PR1 et PR1’), ou nulle (PR2).

	genus				***differentiae***
	N*c1*	**N*n***	**V=**	**N*c2***	**Mod**
PE	La commande	**Distance**	est	un analyseur lexico-statistique.	Elle permet de comparer statistiquement les lexiques de deux sous-textes quelconques d’un corpus
PR1		Le **filtre**	est	un patron de fouille	qui permet de définir ....
PR1’	L’analyseur	**COMPARAISON**			permet de marquer ...
PR2		**CARACTERISER**			permet de préciser le fonctionnement du journal.

Tableau 1 : patrons de définitions

Dans PR1, la relation d’hyperonymie est assertée, formant une configuration définitoire classique. Les *differentiae* prennent le plus souvent la forme d’un participe ou d’une proposition relative modifiant l’hyperonyme[7]. Dans le patron PR1’, le *genus* est présupposé et c’est la description fonctionnelle qui est assertée. Le patron PR2 est caractérisé par l’absence d’expression du *genus*. Il va de soi que c’est là encore la description fonctionnelle qui est assertée. Si je considère ces énoncés comme des définitions, c’est que PR2 est intimement lié à l’énumération, qui à elle seule peut exprimer une mise en relation d’hyperonymie, comme on le voit en élargissant le contexte de l’exemple pour ce patron :

Ex.2 : Cinq actions s’appliquent à cet objet : AFFICHER, CARACTERISER... :
- AFFICHER permet de...
- CARACTERISER permet de préciser le fonctionnement du journal
- ...

Le *genus* est en fait exprimé dans l’amorce de l’énumération (*actions*), et c’est à travers l’énumération que se réalise la relation d’hyperonymie : *AFFICHER, CARACTERISER*... sont des *actions*.

---

[7] C’est du moins ce qui apparaît en première analyse. Une réécriture du modifieur indépendant de Ex. 1 sous la forme d’une relative donnerait : “*La commande DISTANCE est un analyseur lexico-statistique qui permet de comparer statistiquement les lexiques...*”. La relative a pour antécédent *analyseur* alors que le sujet de la proposition indépendante en 1, *Elle*, reprend anaphoriquement *La commande*. Ce point intéressant quant au fonctionnement des relatives dans les énoncés définitoires avec copule ne pourra toutefois pas être approfondi ici.

On a donc quatre patrons, qui diffèrent par l'importance relative qu'ils accordent aux deux éléments constitutifs de la définition, le *genus* et les *differentiae*. Les sections suivantes vont montrer en quoi la distribution de ces patrons dans l'ensemble du texte est liée à son organisation.

3.2. Des définitions structurantes

Je ferai appel à l'analyse RST de façon peu problématisée[8] avant tout comme une façon de visualiser trois aspects de l'organisation du texte : sa segmentation, la hiérarchisation des segments et les relations qui les unissent. Le texte soumis à l'analyse est le chapitre 6 du manuel du logiciel d'analyse de texte SATO, intitulé *Commandes du programme d'interrogation*. A l'intérieur de ce chapitre, je me suis focalisée sur la partie 6.1 (33 pages), intitulée *Analyseurs*, les analyseurs constituant un type de commande.

On l'a vu, les segments de la RST sont des propositions ou groupes de propositions reliés par des relations rhétoriques. L'exemple 1 peut être analysé en deux segments :

1. La commande DISTANCE est un analyseur lexico-statistique.

2. Elle permet de comparer statistiquement les lexiques de deux sous-textes quelconques d'un corpus.

Il peut s'interpréter comme un schéma rhétorique d'élaboration[9], dont le noyau (signalé par le trait vertical) est le segment 1, l'expression de la relation hyperonymique (figure 1):

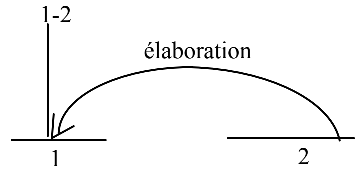


Figure 1 : schéma rhétorique pour l'exemple 1.

On a là une relation locale entre deux segments de base. La théorie rend compte de différents niveaux d'organisation grâce à un même ensemble de relations, puisque les segments formés par l'application d'une relation peuvent à leur tour entrer dans la formation de segments de niveau supérieur, et ainsi de suite jusqu'au texte entier, qui, s'il est cohérent, doit pouvoir être représenté par une seule relation réunissant des macro-segments.

La figure 2 représente une analyse descendante, partant du texte (la partie 6.1 de SATO, dont un aperçu est donné en annexe) pour fournir quatre niveaux d'analyse qui révèlent chacun la composition interne des segments de niveau supérieur[10]. On y voit que cette même

---

[8] Voir (Péry-Woodley, 1998; Luc *et al.*, 1999) pour une discussion de l'analyse RST en relation avec le modèle de l'architecture textuelle.

[9] La relation d'élaboration est exemplifiée par les paires suivantes, dont le premier élément est le noyau, le second le satellite : ensemble-membre ; abstraction-exemple ; tout-partie ; processus-étape ; objet-attribut ; généralisation-cas spécifique.

[10] Cette analyse associe RST et architecture en prenant comme segments de départ les parties architecturales du texte, la RST ne donnant quant à elle aucune

relation d'élaboration s'applique au premier niveau d'analyse entre le présentatif de la partie 6.1 (*pré 1* : *Le terme « analyseur » désigne une classe d'objets (...). Les objets (...) sont les suivants : COMPARAISON, COMPTAGE, DISTANCE...*) et les parties consacrées aux huit analyseurs qui y sont énumérés (les 8 satellites constitués par les parties 6.1.1 à 6.1.8). Au second niveau, le présentatif *pré 1* définit le *terme « analyseur »* comme une *classe d'objets* (segment 1), qui sont énumérés dans la proposition suivante (2) selon un schéma d'élaboration. On retrouve la même structure pour la partie 6.1.1, dont le présentatif, noyau d'un schéma d'élaboration dont le satellite est le corps de la partie, est lui-même analysé au troisième niveau comme un schéma d'élaboration. Le satellite de ce schéma est constitué par les parties 26 à 31, une explication (*expl 1*) et un exemple (*ex 1*). Ce qui est frappant dans cette représentation, c'est que ce schéma *noyau + satellite d'élaboration* se reproduit ainsi à tous les niveaux d'analyse. Les patrons de définition résumés dans le tableau 1 correspondent donc aux noyaux de schémas d'élaboration imbriqués. Ils peuvent être envisagés comme les bornes initiales de définitions enchâssées, ces définitions s'apparentant plus ou moins à des consignes.

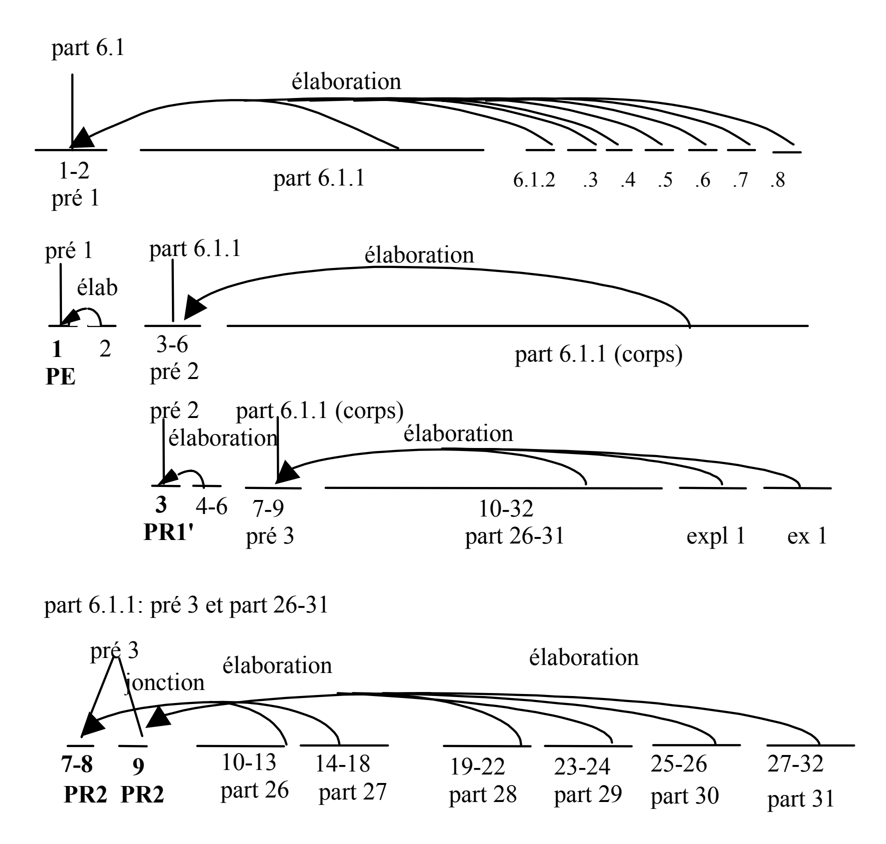


Figure 2 : représentation RST/architecture du texte SATO (partie 6.1)

---

indication quant à la détermination des segments dans une analyse descendante. Les segments ont donc pour intitulés dans la figure 2 leur numéro de partie dans le texte (*part 6.1*), ou un intitulé dérivant de l'analyse architecturale, tel *pré 1-n* pour les présentatifs, ou *part 26-31* pour les parties non-numérotées dans le texte et qui ont fait l'objet d'une numérotation dans le cadre de l'analyse architecturale.

3.3. Distribution des types de définitions et organisation textuelle

La représentation RST/architecture de la figure 2 note également (en gras sous le segment concerné) l’apparition de différents patrons de définition (PE, PR1, etc.) dans la structure. Ainsi, le noyau du présentatif (schéma d’élaboration) de la partie 6.1 est un patron étendu, où le *genus* est doublement exprimé. Au niveau inférieur, le noyau du présentatif de la partie 6.1.1 est un patron réduit de type PR1’ (une seule expression du *genus*). Si l’on descend encore dans la hiérarchie du texte, on voit que le présentatif du corps de la partie 6.1.1 comprend deux patrons réduits de type PR2 (pas de réalisation du *genus* dans la définition). Existerait-il une corrélation entre la formulation des définitions et la structure du texte ? Le résultat de l’analyse de la distribution des patrons de définition dans l’ensemble du chapitre 6 du texte SATO (135 pages) est donné dans la figure 3 : le type de patron est inscrit en regard de la partie numérotée dans laquelle il apparaît.

Part 6	
Part 6.1 : PE	
Part 6.1.1 (pré) : PR1’	
Part 6.1.1(corps):	PR2
	PR2
Part 6.1.2 (pré) : PR1’	
Part 6.1.2(corps):	PR2
	PR2
	PR2
	PR2
Part 6.1.3 : PE	
Part 6.1.4 : PR1’	
Part 6.1.5 : PR1’	
Part 6.1.6 : PR1’	
Part 6.1.7 : PR1’	
Part 6.1.8 : PR1’	
Part 6.2 : PE	
Part 6.3 : PE	
Part 6.4 : PE	

Figure 3 : Distribution des patrons de définition dans SATO

La corrélation suggérée par la figure 2 se confirme donc pour l’ensemble du chapitre 6. Les définitions, ou plus précisément les noyaux de définitions, qui ouvrent chaque partie (6.1 à 6.4) sont toutes de type PE. Les sous-parties (6.1.1 à 6.1.8) commencent pour la plupart (7 sur 8) par des définitions de type PR1’. Les définitions qui apparaissent dans les composantes de ces sous-parties sont toutes, quant à elles, des patrons réduits de type PR2.

Les figures 2 et 3 mettent en relation l’analyse fine de la mise en forme matérielle des définitions avec la structuration globale d’un segment étendu. Les régularités qui apparaissent dans la distribution des patrons de définition sont révélatrices de l’aspect dynamique de la construction du texte. Les définitions sont envisagées ici comme des objets textuels qui correspondent à des schémas rhétoriques

d’élaboration dont les noyaux sont caractérisés par une mise en forme matérielle spécifique. On a vu comment les traits de cette mise en forme réalisent de diverses façons la structure *genus* + *differentiae*. Ce que montre la figure 3, c’est que l’expression du *genus* gagne ou perd de l’importance selon le moment du texte : elle est systématique – mise en place de la taxinomie des objets constitutifs de l’univers du logiciel – lorsqu’on introduit un nouvel objet ; en revanche lorsque l’on progresse dans la description de cet objet, on rencontre des définitions où l’objet de l’assertion est non plus le *genus* mais les *differentiae*, c’est-à-dire ici la description fonctionnelle, qui guide l’action (puisque ces définitions réalisent en fait des consignes).

Cette analyse illustre la complexité de l’articulation entre différents niveaux d’organisation textuelle régis par des principes propres. La tripartition des métafonctions linguistiques dans le modèle de M.A.K. Halliday semble pouvoir fournir un début de modélisation de ces fonctionnements superposés : ces définitions dans des manuels de logiciels semblent fonctionner comme des consignes au niveau interpersonnel, comme des définitions au niveau textuel, et enfin, au niveau idéationnel, comme l’expression d’une relation d’hyperonymie et d’une description fonctionnelle. Des travaux sont en cours pour affiner la caractérisation linguistique de la partie *genus* des patrons observés[11], qui signale le noyau de schémas rhétoriques d’élaboration, et constitue la borne initiale d’objets textuels de type définition.

Ces observations qui concernent un mode d'emploi de logiciel où les consignes sont presque systématiquement réalisées par des définitions vont maintenant être mises en perspective à travers l'analyse des réalisations des consignes dans d'autres manuels de logiciels.

3.4. De la définition à la procédure

L'exemple 3 est issu du manuel pour Windows 95. Composé d'extraits du chapitre consacré au gestionnaire de fichiers, il illustre un glissement, courant dans les manuels étudiés, de la définition vers la procédure. Le lieu de ce glissement est ici le chapitre : celui-ci s'ouvre sur une description fonctionnelle de type PR1, qui présente cet objet du logiciel en termes de *genus* (un outil de Windows) et de *differentiae* (qui facilite l'organisation ...). À l’intérieur d’une sous-partie annoncée par un titre secondaire : *Modification des informations...*, un tableau énumère les commandes disponibles en indiquant pour chacune son “action”. On retrouve là, dans une mise en forme cette fois totalement visuelle, les définitions fonctionnelles du texte SATO. Ainsi la première ligne du tableau peut se lire : “Nom (qui est une Commande (de modification des informations affichées)) permet de n’afficher que les noms des fichiers”. L’aspect classificatoire (*genus*) est fourni par la structuration visuelle – titre de

[11] Les configurations de marques qui la composent peuvent être exploitées pour élaborer des filtres pour le repérage automatique de contextes définitoires dans des documents textuels (Rebeyrolle, 2000).

la colonne, de la sous-partie[12] –, la description fonctionnelle (*differentiae*) est assertée.

Ex. 3 :

***Chapitre** 7*

Le Gestionnaire de fichiers

Le Gestionnaire de fichiers est un outil de Windows qui facilite l'organisation des fichiers et répertoires dans votre système.(...)

Visualisation des informations d'une fenêtre de répertoire

Modification des informations affichées pour chaque fichier

Commande	***Action***
Nom	*N'affiche que les noms des fichiers.*
Détails de fichiers	*Affiche les noms, tailles, dates et heures de création, et les attributs de chaque fichier.*
Trier par nom	*Affiche alphabétiquement le nom des fichiers.*

(...)

Pour enregistrer les nouveaux paramètres d'affichage (...), choisissez la commande ***Enregistrer la configuration en quittant*** *dans le menu* ***Options****.*

Enfin, en entrant plus avant dans cette sous-partie, on rencontre des procédures “classiques”, avec expression du but et impératif : *Pour enregistrer ..., choisissez la commande ...*.

Il faut noter la différence de structure d'information entre les définitions-consignes, qui partent du mot – ou de l'objet – à définir pour en donner les propriétés fonctionnelles, et les consignes du type procédure qui partent de l'action visée pour nommer la commande appropriée. Dans ces dernières, et je reviendrai sur ce point dans la section suivante, c'est l'action qui est thématisée, et non plus la commande, ainsi que le montre la mise en parallèle ci-dessous de la procédure et de sa reformulation sous une forme “définitionnelle” :

Pour enregistrer les nouveaux paramètres d'affichage, choisissez la commande ***Enregistrer la configuration*** *(...)*	*La commande* ***Enregistrer la configuration*** *(...) permet d'enregistrer les nouveaux paramètres d'affichage.*

Ce choix de thématisation peut fort certainement être motivé par les caractéristiques du logiciel ou des choix éditoriaux. Il est toutefois intéressant de noter que la progression du mot vers l'action au fil du texte, observée initialement dans un mode d'emploi qui privilégie les définitions, se confirme dans des textes qui combinent définitions et procédures. On voit ainsi que les différentes formulations constituent une sorte de continuum, et que leur distribution correspond à la dynamique de ces modes d'emploi, qui doivent commencer par mettre en place l'univers des objets du logiciel, par le biais de la

[12] L'intitulé de la colonne, *Commande*, fonctionne comme un hyperonyme au même titre que le mot *actions* dans l'amorce de l'énumération de l'exemple 1.

dénomination, de la catégorisation et de la description, avant de dire comment procéder.

4. Segmentation par expression initiale du but et énumération des actions

L'analyse proposée ci-dessous s'inspire à la fois de la notion d'encadrement du discours développée par M. Charolles (1997), du modèle de l'Architecture Textuelle, et de la syntaxe fonctionnelle, en particulier en ce qu'elle a trait à la relation entre choix d'agencement syntaxique et structure d'information (Chafe, 1976; Givon, 1983; Thompson, 1985, *inter alia*). Mon propos ici étant essentiellement illustratif, il s'organise autour de l'exemple 4, extrait d'un mode d'emploi pour l'accès aux services Minitel d'une banque :

Ex. 4 :

VOUS UTILISEZ POUR LA PREMIERE FOIS BNPTEL

1. Pour vous connecter sur le service BNPTEL

Après avoir allumé votre Minitel :

• Composez sur votre téléphone le 3616.

• Au bip sonore, appuyez sur la touche CONNEXION de votre Minitel puis raccrochez votre combiné téléphonique.

• Tapez sur le clavier de votre Minitel le code BNPTEL, puis appuyez sur la touche ENVOI

L'écran d'accueil BNPTEL apparaît.

• Appuyez alors sur la touche SOMMAIRE pour créer votre mot de passe.

(...)

Vous pouvez ainsi obtenir les opérations effectuées depuis la date d'établissement de votre dernier relevé de compte. Pour toutes les consulter, appuyez sur la touche SUITE afin de visualiser tous les écrans, ou RETOUR pour « revenir » en arrière.

4.1. L'encadrement par l'expression initiale du but

Cet extrait compte cinq circonstancielles de but, dont deux sont situées en début de phrase, et trois en fin de phrase. Il constitue une excellente illustration de l'analyse de S. Thompson (1985), selon laquelle la fonction discursive de ces circonstancielles diffère nettement selon qu'elles sont initiales ou finales[13]. Les circonstancielles de but initiales guident l'attention du lecteur en nommant un problème issu d'attentes créées par le contexte (ou par inférence à partir de celui-ci), auquel la suite, qui peut consister en plusieurs propositions, fournit la solution. Elles ont donc une portée étendue. Les circonstancielles de but finales, au contraire, ont une portée limitée à leur proposition principale, elles se contentent de poser le but dans lequel est entreprise l'action nommée dans la principale. Ainsi, dans l'exemple 4, la proposition *Pour vous*

[13] Voir aussi Vander Linden & Martin, 1995.

connecter sur le service BNPTEL domine et regroupe toutes les actions énumérées ensuite (structurées en quatre items par les “puces”). Dans la deuxième partie de l’extrait, le contraste est particulièrement net entre la circonstancielle initiale, *Pour toutes les consulter,* qui “couvre” l’ensemble des propositions contenues dans le reste de la phrase, et la construction syntaxiquement équivalente *pour « revenir » en arrière*, à laquelle sa position finale impose un rôle purement local.

Plutôt que l’impact sémantique de cette différence positionnelle, souvent envisagé en termes d’iconicité (cf. Delin *et al.*, 1996; Cadiot, 1990), c’est ici son rôle dans l’organisation textuelle qui va m’intéresser. Mon analyse RST du segment allant de *1. Pour vous connecter ...* à *pour créer votre mot de passe.* est la suivante (1er niveau, analyse descendante) :

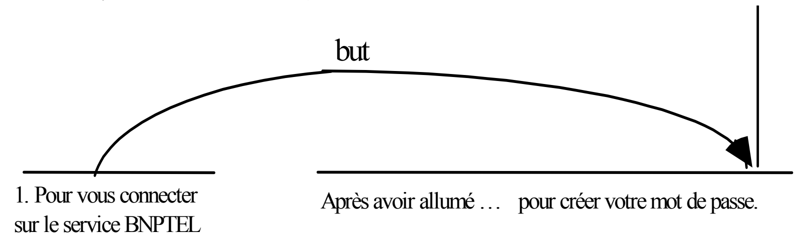


Figure 3 : représentation RST de l’exemple 4 (1ère partie)

Le statut syntaxique (hypotaxe) de la circonstancielle de but initiale la désigne clairement comme le satellite de ce schéma rhétorique (Matthiessen & Thompson, 1989). L’analyse en noyau et satellite sera la même que la circonstancielle soit initiale ou finale, mais l’orientation du schéma changera, ainsi que la composition du segment noyau, qui sera toujours un segment de base dans le second cas, alors qu’il peut être un segment composé étendu dans le premier, comme on le voit dans l’exemple ci-dessus. Il peut sembler paradoxal que cette proposition soit un satellite réalisant un objectif auxiliaire (par rapport à l’énoncé des actions) et pourtant considérée comme capable de regrouper dans sa portée toute une série de propositions. Ce paradoxe n’est pas vraiment traité par S. Thompson et ses co-auteurs dans le cadre de la RST, mais l’interprétation qu’elle propose (dans Thompson, 1985) du rôle des circonstancielles de but, dans les termes des métafonctions hallidayennes, me semble pouvoir contribuer à le résoudre : là où les circonstancielles finales n’ont trait qu’au plan idéationnel, les circonstancielles initiales, thématiques, joueraient à la fois sur les plans idéationnel et textuel. C’est donc sur le plan idéationnel qu’elles sont satellites, mais sur le plan textuel elles ont un rôle important dans la segmentation et partant dans la structuration. Elles constituent alors des expressions introductrices de cadres de discours selon l’analyse qu’en propose M. Charolles (1997). Ce dernier caractérise les cadres comme des regroupements d’unités qui “doivent être traitées de la même manière relativement à un critère (plus ou moins) spécifié par ces expressions” (*op.cit.:*4). Dans des modes d’emploi, les cadres ouverts par ces circonstancielles de but constituent bien “un fichier” dans lequel sont répertoriées les actions

nommées à leur suite, et semblent ainsi correspondre au type particulier de cadre appelé par M. Charolles “domaine qualitatif” (*op. cit.*:27). Par leur fonction intégratrice, elles rassemblent des propositions en un segment dont elles déterminent l'interprétation.

4.2 Le rôle de l'énumération

La position détachée à gauche n'est cependant pas un critère suffisant pour autoriser la généralisation de l'analyse précédente. Vander Linden & Martin (1995) notent en effet que dans leur corpus de textes “instructionnels”, l'antéposition peut être associée à des buts facultatifs et contrastifs, bien que ces cas soient plus rares que l'association à des buts de “portée globale” (leur terminologie, cf. 1995:43). Dans ce qui suit, je propose quelques observations inspirées par ma participation à une étude pluridisciplinaire des structures énumératives récemment entreprise dans le cadre du modèle de l'Architecture Textuelle[14]. Les structures énumératives y sont abordées comme issues d'un acte textuel qui “consiste à transposer textuellement la coénumérabilité des entités recensées par la coénumérabilité des segments linguistiques qui les décrivent, ceux-ci devenant par le fait les entités constitutives de l'énumération (les items)” (Luc *et al.*, 2000). Dans cette conception, la coénumérabilité n'est pas une condition de l'acte d'énumération, mais son résultat : c'est par l'acte d'énumérer qu'on pose l'identité des items, selon un critère généralement spécifié dans l'amorce.

La fonction intégratrice de la première circonstancielle de but initiale dans l'exemple 4 (*Pour vous connecter...*) me paraît ainsi intimement liée à l'énumération d'actions qui la suit. Cette “énumération procédurale” semble se présenter comme un cas particulier de structure énumérative : son amorce est une circonstancielle de but, analysée comme le satellite du schéma rhétorique de but incluant l'énumération ; c'est donc un objet un peu différent d'une énumération de type hyperonymique comme celle de l'exemple 2, dont l'amorce fournit l'hyperonyme (*actions*) qui constitue le critère de coénumérabilité des items. Les actions constituant les items sont clairement signalées comme coénumérables par la mise en forme matérielle : disposition, “puces”, parallélisme syntaxique (impératifs). Il est intéressant de noter comment le découpage en items signalé par ces marques structure les actions : il repousse à la périphérie l'allumage préliminaire du Minitel, il regroupe certaines actions successives en un seul item (*appuyez ... puis raccrochez.... Tapez..., puis appuyez...*). En revanche, la mise en forme matérielle est sous-spécifiée en ce qui concerne deux aspects fondamentaux de la relation entre items : l'interchangeabilité et le type de relation (ET ou OU). Il est possible qu'il existe ici aussi un effet de surdétermination globale, qui fait que la relation ET et la non-

---

[14] Cette étude s'inscrit dans le projet *Structures spatio-linguistiques du texte : traitements formels et cognitifs* (coordinatrice : C. Garcia-Debanc) dans le cadre de l'action concertée incitative *Cognitique* sur le thème de la cognition spatiale. Voir Luc *et al*, 1999; 2000.

interchangeabilité seront l'interprétation par défaut dans les textes procéduraux : toutes les actions doivent être réalisées, et elles doivent l'être dans l'ordre des items. On remarque que là où c'est au contraire une alternative entre deux actions (relation OU) qui est réalisée, comme dans *appuyez sur la touche SUITE afin de visualiser tous les écrans, ou RETOUR pour « revenir » en arrière*, elle est clairement signalée par une mise en forme matérielle aussi différente que possible de celle associée à l'énumération : disposition horizontale, ellipse qui rompt le parallélisme syntaxique, conjonction *ou*.

Pour en revenir à l'interprétation du critère de coénumérabilité, elle ne semble pas se fonder sur des éléments lexicaux comme dans l'énumération hyperonymique, mais plutôt sur une analyse semblable à celle de Thompson (1985) évoquée plus haut : si une énumération est introduite par une circonstancielle de but, les actions-items constituent les diverses étapes de la solution au problème évoqué par la circonstancielle initiale. Cette ébauche d'analyse sera poursuivie sur corpus dans le but d'élucider les liens entre différents regards sur les circonstancielles de but antéposés : thèmes marqués, introducteurs de domaines qualitatifs, amorces d'un type particulier d'énumérations. Il semble bien qu'il y ait là un mode de segmentation particulièrement pertinent pour les textes procéduraux.

Conclusion

Les fragments d'analyses présentés dans cet article ont été choisis de manière à illustrer et à justifier un certain nombre de positions théoriques et méthodologiques dans l'approche de la signalisation de l'organisation textuelle :

– ils montrent la diversité des formes que peuvent revêtir les "procédures", diversité perceptible uniquement si la méthode d'observation distingue nettement la classification liée à la visée procédurale d'un texte, paramètre appartenant au registre, et celle liée aux réalisations linguistiques ;

– ils défendent une conception élargie de la signalisation de l'organisation textuelle, qui s'est longtemps principalement focalisée sur la recherche de connecteurs lexicaux. La notion de mise en forme matérielle conduit à envisager les marqueurs d'organisation – d'objets textuels et d'autres segments – comme des configurations de marques lexico-syntaxiques, typo-dispositionnelles, ponctuationnelles ;

– ils posent la nécessité d'une modélisation complexe qui envisage l'organisation textuelle comme une structure où s'articulent plusieurs niveaux régis par des principes propres, et proposent des tentatives d'articulation de ces niveaux.

Bibliographie

Adam, J.-M. & Revaz, F. (1989). Aspects de la Structuration du Texte Descriptif: Les Marqueurs d'Énumération et de Reformulation. *Langue Française*, 81, 59-98.

Biber, D. (1988). *Variation across speech and writing.* Cambridge: Cambridge University Press.

Biber, D. (1989). A typology of English texts. *Linguistics*, 27, 3-43.

Biber, D. (1993). Representativeness in corpus design. *Literary and Linguistic Computing*, 8, 243-257.

Branca-Rosoff, S. (1999). Types, modes et genres : entre langue et discours. *Langage et Société*, 87, 5-24.

Cadiot, P. (1990). À propos du complément circonstanciel de but. *Langue Française*, 86, 51-64.

Charolles, M. (1988). Les plans d'organisation textuelle: périodes, chaînes, portées et séquences. *Pratiques,* 57, 3-14.

Charolles, M. (1997). *L'encadrement du discours : Univers, champs, domaines et espaces*. Cahier de Recherche Linguistique 6, Université de Nancy 2.

Delin, J., Hartley, A. & Scott, D. (1996). Towards a contrastive pragmatics: Syntactic choice in English and French instructions. *Language Sciences*, 18 (3-4), 897-931.

Habert, B. (à paraître). Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? In M. Bilger, Éd. *Linguistique et corpus* , Perpignan: Presses de l'Université de Perpignan.

Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English.* London: Longman.

Harris, Z.S. (1968). *Mathematical Structures of Language.* New York: Wiley & Sons.

Luc, C., Mojahid, M., Virbel, J., Garcia-Debanc, C. & Péry-Woodley, M.-P. (1999). A linguistic approach to some parameters of layout: A study of enumerations. In R. Power & D. Scott, Eds., *Actes, AAAI 1999 Fall Symposia "Using Layout for the Generation, Understanding or Retrieval of Documents"*, 20-29. North Falmouth, Massachussetts, .

Luc, C., Mojahid, M., Péry-Woodley, M.-P. & Virbel, J. (2000). Les énumérations : structures visuelles, syntaxiques et rhétoriques. In *Actes, CIDE (Colloque International sur le Document ƒlectronique)*, Lyon, France.

Mann, W.C. & Thompson, S.A. (1986). Relational propositions in discourse. *Discourse Processes*, 9 (1), 57-90.

Mann, W.C. & Thompson, S.A. (1988). Rhetorical structure theory: Toward a functional theory of text organization. *Text*, 8 (3), 243-281.

Mann, W.C. & Thompson, S.A., Eds. (1992).*Discourse description . Diverse linguistic analyses of a fund-raising text.* Pragmatics and Beyond. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins.

Matthiessen, C. & Thompson, S.A. (1988). The structure of discourse and "subordination". In J. Haiman & S. A. Thompson, Eds., *Clause Combining in Grammar and Discourse*. Amsterdam: Benjamins.

Pascual, E. (1991). *Représentation de l'architecture textuelle et génération de texte*. Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.

Pascual, E. & Péry-Woodley, M.-P. (1997). Modélisation des définitions dans les textes à consignes. In J. Virbel, J.-M. Cellier & J.-L. Nespoulous, Éds., *Actes, Cognition, Discours procédural, Action*, 37-55. Toulouse, PRESCOT.

Péry-Woodley, M.-P. (1998). Signalling in written text: a corpus-based approach. In M. Stede, L. Wanner & E. Hovy, Eds., *Actes, COLING 98 (Workshop on Discourse Relations and Discourse Markers)*, 79-85. Montreal, ACL.

Péry-Woodley, M.-P. & Rebeyrolle, J. (1998). Domain and genre in sublanguage text: Definitional microtexts in three corpora. In A. Rubio, N. Gallardo, R. Castro & A. Tejada, Eds., *Actes, First International Conference on Language Resources and Evaluation*, 997-992. Granada, ELRA.

Péry-Woodley, M.-P. (2000). *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle*. Rapport n° 8, Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail.

Péry-Woodley, M.-P. (2000). *Cadrer* ou *centrer* son discours ? Introducteurs de cadres et centrage. *Verbum*, 22 (1), 59-78.

Rebeyrolle, J. (2000). Utilisation de contextes définitoires pour l'acquisition de connaissances à partir de textes. In *Actes, Journées francophones d'ingénierie des connaissances (IC 2000)*, 105-114. Toulouse.

Thompson, S.A. (1985). Grammar and Written Discourse: Initial vs. Final Purpose Clauses in English. *Text*, 5 (1-2), 55-84.

Vander Linden, K. & Martin, J.H. (1995). Expressing rhetorical relations in instructional text: a case study of the purpose relation. *Computational Linguistics*, 21 (1), 29-58.

Virbel, J. (1985). Langage et métalangage dans le texte du point de vue de l'édition en informatique textuelle. *Cahiers de Grammaire*, 10, 5-72.

Résumé

This paper concerns the organisation of text and its surface signalling. It sets out a theoretical framework based on Halliday's functional theory of language, Mann &Thompson's RST, Virbel's Model of Text Architecture and Charolle's discourse frames. After a discussion of the bases for classifying texts in genres and types, it provides some detailed analyses of software manuals, which illustrate the need to envisage their organisation as a complex structure of interconnected levels. These illustrative analyses lead to an extended conception of the notion of marker of text organisation, which includes visual as well as lexical and syntactic markers. They also provide some directions for the articulation of levels of organisation through an attempt to relate the different models of text.

Annexe : Extraits du texte SATO